

RAPPORT DE GESTION 2018  
AMB Assurances SA

# 2018



**A | M | B**

Assurances

## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**AMB Assurances SA**»

«**AMB Versicherungen AG**»

«**AMB Assicurazioni SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Bagnes.

AMB Assurances SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

AMB Assurances SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Président	<b>M. Jean-Michel May</b>
Vice-présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Secrétaire	<b>M. Fabio Naselli Feo</b>
Administrateurs	<b>M. Thomas Boyer</b> <b>M. Jean-Blaise Conne</b> <b>M. Thierry De Salvador</b> <b>M. Christophe Dumoulin</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Paul Rabaglia</b>
Directeurs	<b>Mme Sophie Revaz</b> <b>M. Philippe Buthey</b> <b>M. Vincent Claivaz</b> <b>M. Thomas J. Grichting</b> <b>M. Florian Raemy</b>
	<b>M. Olivier Follonier (jusqu'au 03.09.2018)</b> <b>M. Marc Olivier Delévaux (jusqu'au 03.09.2018)</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young AG  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

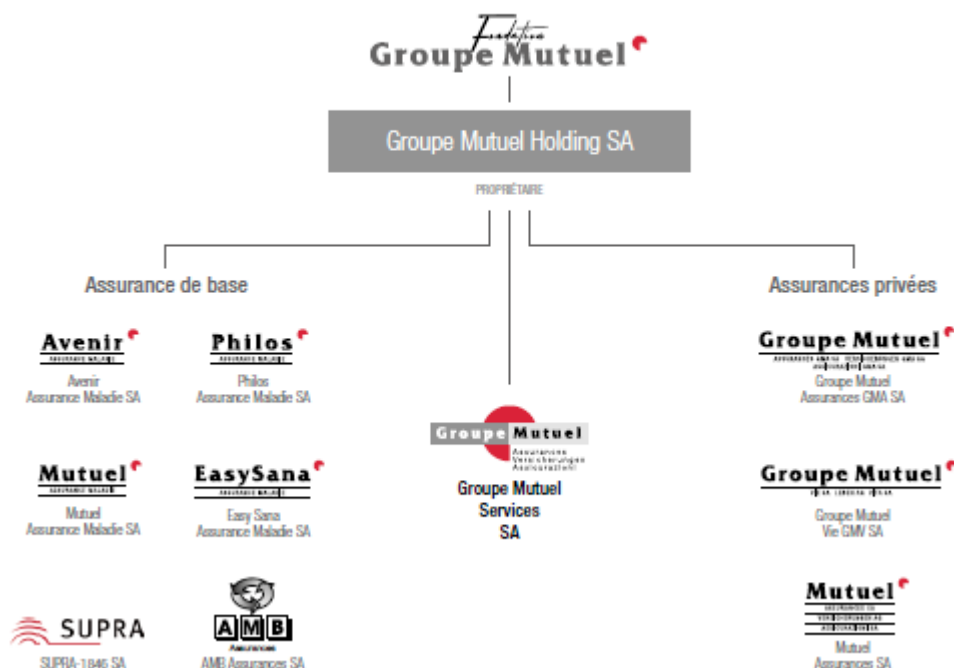
## Nouvelle structure

Notre entreprise évolue. Nos collaborateurs se retrouvent au cœur de ces changements. Ce sont eux qui sont en contact permanent avec les assurés, ce sont eux qui leur apportent du soutien et traitent leurs demandes. La valeur ajoutée du Groupe Mutuel réside en ses collaborateurs et en leurs compétences humaines et techniques. Chaque jour, ils remplissent leur rôle en s'investissant pleinement. Que ce soit dans les agences, au téléphone ou lors de conseils à domicile, ils sont les visages et les voix du Groupe Mutuel.

L'an dernier, le Groupe Mutuel se transformait en Holding. Il était important de simplifier, de clarifier les rôles et d'amener plus de transparence. Ce ne sont pas que de vains mots mais également, et surtout, des actes. Notamment avec la création de la Fondation Groupe Mutuel qui chapeaute la holding et qui, par ses activités à but non lucratif, apporte son soutien aux assurés individuels et aux entreprises clientes du Groupe Mutuel, ainsi qu'à des associations.

AMB Assurance SA, qui est détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA, a repris les activités d'assurance-maladie, le patrimoine ainsi que la structure des comptes de Fondation AMB au 1er janvier 2018.

### Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



Cette nouvelle structure nous permet de voir l'avenir avec sérénité car c'est aujourd'hui que se construit le futur. Il est certain que le rôle de l'assureur évoluera au cours des prochaines années. Il est probable que de nouveaux acteurs fassent leur entrée dans le monde de l'assurance et celui de la santé, y compris en Suisse. Et il est possible que ces éléments impactent durablement l'ensemble du secteur. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité d'être proactif et d'imaginer, avec vous et avec nos partenaires, l'assurance de demain.

## Chiffres-clés

		2018	2017
Résultat annuel	CHF	3'828'832	-3'399'191
Nombre d'assurés AOS		9'754	13'428
Total du bilan	CHF	26'909'679	28'448'580
<b>Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité</b>			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	36'483'760	42'191'767
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	475'384	439'808
Total	CHF	36'959'144	42'631'575
<b>Provisions totales pour sinistres non-liquidés</b>			
	CHF	7'960'000	10'670'000
en % des prestations nettes d'assurance		25,3%	29,2%
<b>Total des fonds propres LAMal</b>			
	CHF	13'751'527	10'102'866
en % des primes brutes		37,2%	23,7%

Suite au transfert du portefeuille au 01.01.2018 et afin de pouvoir comparer les deux exercices, les chiffres reportés dans le tableau ci-dessus sont tirés des états financiers au 31.12.2018 d'AMB Assurances SA et au 31.12.2017 de Fondation AMB.

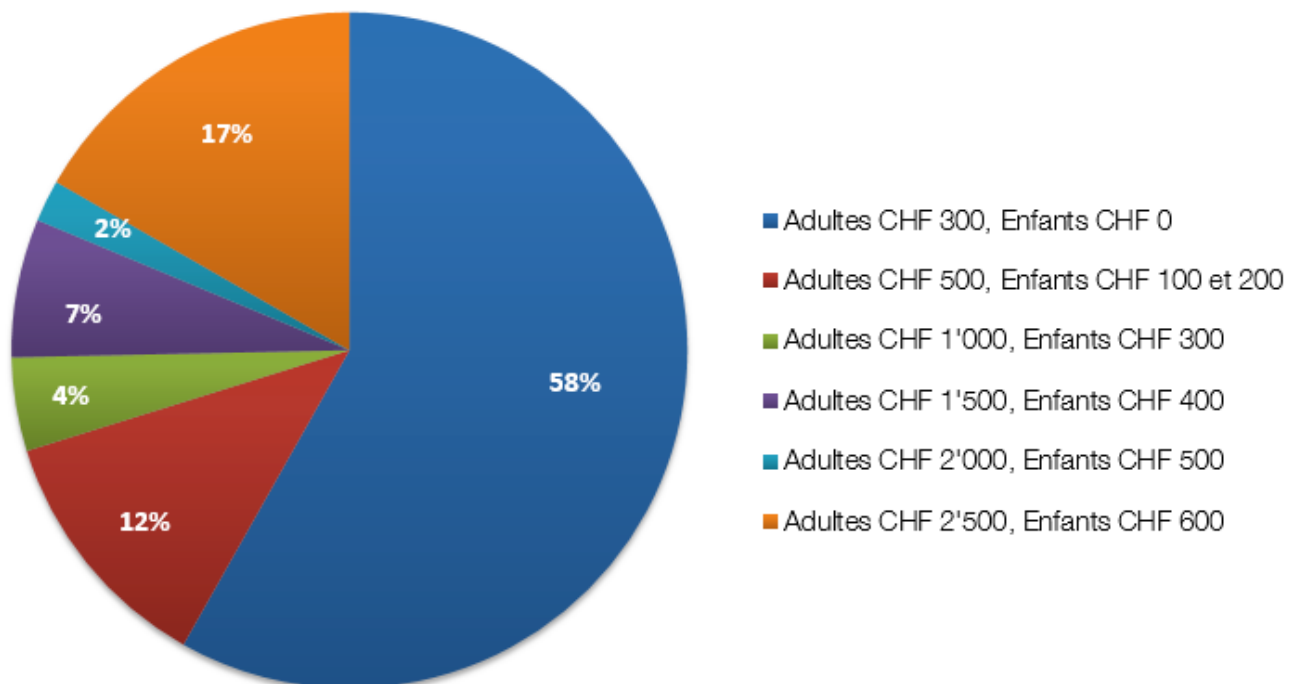
## Faits et chiffres

### Effectif d'assurés

Avec le départ de 3'674 membres en 2018, le portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) d'AMB Assurances SA a chuté de -27.4% et atteint désormais 9'754 assurés contre 13'428 en 2017 (Fondation AMB).

Effectif moyen	2018
Hommes	3'567
Femmes	4'044
Enfants	2'143
Nombre d'assurés total	9'754

### Répartition de l'effectif par franchises



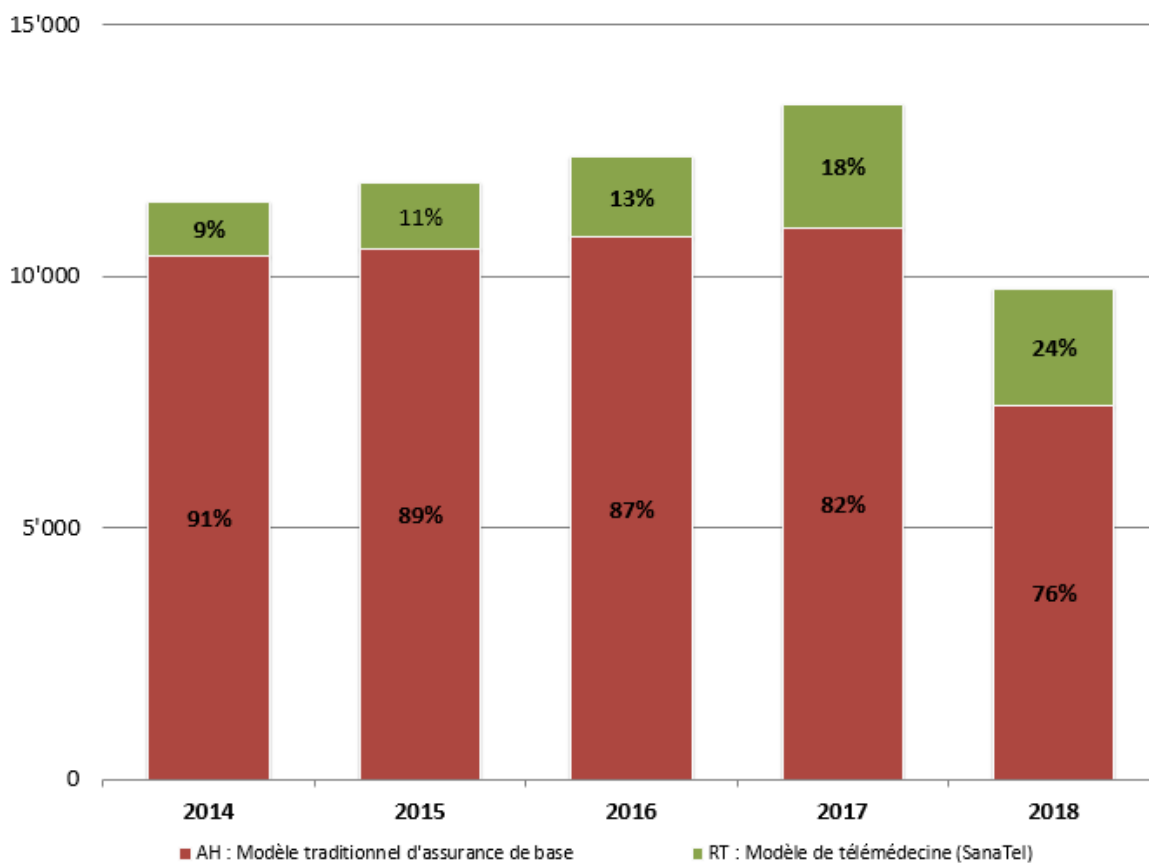
## Un modèle alternatif d'assurance attractif

AMB Assurances SA propose un modèle alternatif d'assurance qui garantit une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Cette assurance s'inspire de la philosophie du Managed Care.

Ce modèle différent d'assurance vise à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 2'300 assurés ont souscrit à ce modèle alternatif d'assurance de télémédecine (SanaTel).

### Evolution des effectifs AOS d'AMB Assurances SA

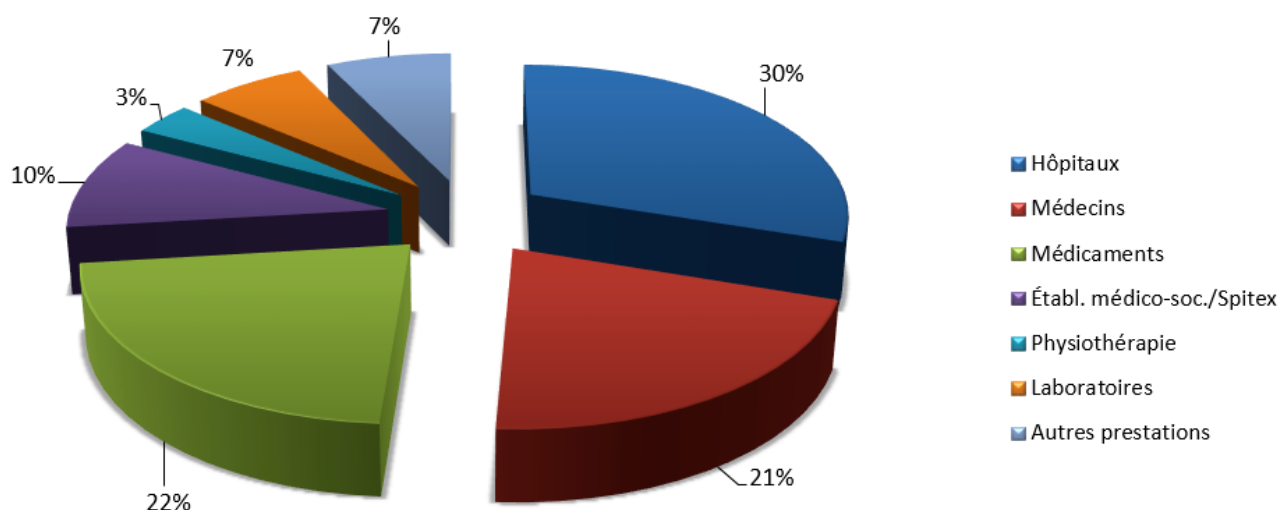


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2018
Hôpitaux	10'772'458
Médecins	7'480'198
Médicaments	7'920'747
Établissements médico-sociaux / Spitex	3'465'177
Physiothérapie	1'238'643
Laboratoires	2'338'085
Autres prestations	2'579'716
<b>Total des prestations</b>	<b>35'795'024</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 73% des coûts.

### Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

## Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un groupe de sociétés organisé sous forme de holding et actif dans plusieurs domaines de l'assurance. Jusqu'au 31.12.2017, le Groupe Mutuel était organisé sous forme d'association ayant comme membres des sociétés d'assurance.

La nouvelle société Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Fondation Groupe Mutuel, entité à but non lucratif. La Fondation soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA a pour but notamment la fourniture de services de toute sorte dans le secteur des assurances, de la santé en général et dans des domaines connexes. Elle met ainsi son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. La mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance LAMal et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale, composée de six à huit membres en 2018. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.



La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

### Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

### Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et des contrôles, ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

### Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding.

Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25'000 pour le/la président(e) et à CHF 24'000 pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de CHF 200'000 pour le/la président(e) et de CHF 80'000 pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent CHF 10'000 par commission, mais au maximum CHF 20'000.

En 2018, le Conseil d'administration d'AMB Assurances SA a été rémunéré à hauteur de CHF 8'482, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 4'600.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2018, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'757'966 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 461'547.

La part d'AMB Assurances SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 0,5%, soit CHF 13'499, dont CHF 2'259 pour la plus importante.

## Gestion des capitaux

Après la synchronisation de la croissance économique dans les différentes régions du monde en 2017, l'économie mondiale est entrée dans une phase de maturité de cycle en 2018. L'évolution de la reprise a cependant ralenti et commencé à donner des signes de divergences selon les différentes économies. Après presque une décennie de dépendance à la liquidité abondante et bon marché, les banques centrales ont annoncé une normalisation de leur politique monétaire, créant ainsi une méfiance de la part des investisseurs sur la pérennité de la croissance mondiale, et sur la pertinence de la valorisation des marchés.

La croissance du PIB mondial, tout en restant positive, décélère, et reste toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

Le potentiel de déception concernant les données de l'activité réelle relevé dans ces lignes l'année dernière est devenu réalité, et les défis sont très nombreux pour l'année à venir. La poursuite du ralentissement de la croissance, l'endettement croissant des entreprises, les désordres sociaux potentiels en Europe, le risque de non résolution des tarifs douaniers entre les Etats-Unis et la Chine (et potentiellement avec l'Europe) ne militent pas en faveur d'un long fleuve tranquille. Toutefois, la baisse des marchés en 2018, couplée avec une croissance bénéficiaire attendue encore positive, ont corrigé la valorisation des entreprises, qui, sans être bon marché, redeviennent attractives.

En 2018, le rendement des placements d'AMB Assurances SA est de -2,12%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à -1,98%.

## Rapport financier

AMB Assurances SA a terminé l'année 2018 sur un chiffre d'affaires net de CHF 35,7 millions.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 30,0 millions. A ce montant se soustraient CHF 2,7 millions de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de CHF 2,6 millions versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs ; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 407,50.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 1,7 million pour l'exercice 2018. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré de CHF 165,10 pour l'année 2018.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de CHF 0,3 million, montant tenant compte d'une dissolution à la provision sur titres de CHF 174'000.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2018 un bénéfice de CHF 3'828'832, montant intégralement attribué aux réserves.

# RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2018 :
16	Opérations particulières de l'exercice
17	Principes comptables et méthodes d'évaluation
19	Compte de résultat par domaine d'activité
20	Explications relatives au compte de résultat
22	Explications relatives au bilan
23	Autres indications
24	Proposition d'utilisation du résultat
25	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2018	28.06.2017 - 31.12.2017
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	1	35'747'847	-
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-29'982'693	-
Variation des provisions techniques	8	2'711'000	-
Compensation des risques entre assureurs		-2'629'959	-
Autres charges d'assurance		-106'598	-
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-30'008'250</b>	<b>-</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	3	<b>-1'657'639</b>	<b>-4'981</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>4'081'958</b>	<b>-4'981</b>
Autres charges financières		-674	-
Produits sur les placements en capitaux	4	381'877	-
Charges sur les placements en capitaux	4	-808'329	-
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		174'000	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>-253'126</b>	<b>-</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>3'828'832</b>	<b>-4'981</b>
Impôts		-	-190
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3'828'832</b>	<b>-5'171</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actifs</b>			
en CHF			
Placements de capitaux	5	19'032'946	-
Comptes de régularisation	6	113'392	-
Créances	7	3'686'707	-
Liquidités		4'076'635	96'719
<b>Total des actifs</b>		<b>26'909'679</b>	<b>96'719</b>

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>Passifs</b>			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		5'166'605	-
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		3'179'261	-
Perte reportée		-5'171	-
Résultat de l'exercice		3'828'832	-5'171
<b>Fonds propres</b>		<b>12'269'526</b>	<b>94'829</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	7'960'000	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	1'483'000	-
Comptes de régularisation	10	272'672	1'890
Dettes	11	4'924'480	-
<b>Fonds étrangers</b>		<b>14'640'152</b>	<b>1'890</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>26'909'679</b>	<b>96'719</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2018	28.06.2017 - 31.12.2017
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3'828'832</b>	<b>-5'171</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	691'531	
Amortissements / revalorisations sur les créances	354'000	
Modification des provisions techniques pour compte propre	7'960'000	
Modification des autres provisions techniques	-	
Modification des provisions non techniques	-	
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	1'483'000	
Augmentation / diminution des créances	-4'040'707	
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-113'392	
Augmentation / diminution des dettes	4'924'480	
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	270'782	1'890
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>15'358'527</b>	<b>-3'281</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	-19'724'477	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-19'724'477</b>	<b>-</b>
Transfert net de capital	8'345'866	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>8'345'866</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>3'979'916</b>	<b>-3'281</b>
Liquidités état initial 01.01.	96'719	100'000
Liquidités état final 31.12.	4'076'635	96'719
<b>Variation des liquidités</b>	<b>3'979'916</b>	<b>-3'281</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Pertes reportées	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2017</b>	<b>100'000</b>	-	-	-	-	<b>-5'171</b>	<b>94'829</b>
Répartition du résultat de l'année précédente			-5'171			5'171	-
Transfert du capital				5'166'605	3'179'261		8'345'865
<b>Fonds propres au 01.01.2018</b>	<b>100'000</b>	-	<b>-5'171</b>	<b>5'166'605</b>	<b>3'179'261</b>	-	<b>8'440'694</b>
Résultat annuel						3'828'832	3'828'832
<b>Fonds propres au 31.12.2018</b>	<b>100'000</b>	-	<b>-5'171</b>	<b>5'166'605</b>	<b>3'179'261</b>	<b>3'828'832</b>	<b>12'269'526</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 32, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

## Annexe aux comptes 2018

### Opérations particulières de l'exercice

#### Transfert de patrimoine

Selon contrat du 24.04.2018 et avec approbation du département fédéral de l'intérieur du 30.04.2018, AMB Assurance SA a repris les actifs et passifs de Fondation AMB avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Inventaire des actifs et passifs transférés de Fondation AMB à AMB Assurance SA - état après répartition

	Inventaire au 31.12.2017	Inventaire des actifs et passifs transférés au 01.01.2018	Inventaire des actifs et passifs au 01.01.2018
<b>Actifs</b>			
en CHF			
Placements de capitaux	-	20'304'008	20'304'008
Comptes de régularisation	-	138'547	138'547
Créances	-	3'523'611	3'523'611
Liquidités	96'719	4'382'415	4'479'133
<b>Total des actifs</b>	<b>96'719</b>	<b>28'348'580</b>	<b>28'445'299</b>

<b>Passifs</b>			
en CHF			
Capital-actions	100'000	-	100'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	-	5'166'605	5'166'605
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	-	3'179'261	3'179'261
Résultat de l'exercice / Perte reportée	-5'171	-	-5'171
<b>Fonds propres</b>	<b>94'829</b>	<b>8'345'866</b>	<b>8'440'695</b>
Provisions techniques pour propre compte	-	10'670'000	10'670'000
Autres provisions techniques	-	1'000	1'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	-	1'657'000	1'657'000
Comptes de régularisation	1'890	3'669'350	3'671'240
Dettes	-	4'005'364	4'005'364
<b>Fonds étrangers</b>	<b>1'890</b>	<b>20'002'714</b>	<b>20'004'604</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>96'719</b>	<b>28'348'580</b>	<b>28'445'299</b>



## Annexe aux comptes 2018

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

AMB Assurance SA a repris les activités d'assurance-maladie ainsi que la structure des comptes de Fondation AMB au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

## Annexe aux comptes 2018

### Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL 2018	Assurances indemnités journalières LAMal 2018	Total 2018
<b>Produits</b>			
Primes brutes	36'483'760	475'384	36'959'143
Diminution des cotisations	-486'401	-10'612	-497'013
Primes de réassurance	-729'675	-	-729'675
Contributions à la réduction des primes	5'550'720	-	5'550'720
Contribution à la promotion de la santé	-46'819	-	-46'819
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-5'550'720	-	-5'550'720
Autres produits d'exploitation	62'211	-	62'211
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>35'283'076</b>	<b>464'772</b>	<b>35'747'847</b>
<b>Charges</b>			
Prestations	-35'795'024	-513'264	-36'308'288
Prestations du réassureur	1'425'878	-	1'425'878
Provision pour sinistres	2'790'000	-80'000	2'710'000
Participations	4'899'718	-	4'899'718
Autres charges d'assurance	-101'612	-4'986	-106'598
Provisions techniques	-	1'000	1'000
Compensation des risques	-2'629'959	-	-2'629'959
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>-29'410'999</b>	<b>-597'251</b>	<b>-30'008'250</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>-1'610'365</b>	<b>-47'274</b>	<b>-1'657'639</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-31'021'364</b>	<b>-644'525</b>	<b>-31'665'889</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>4'261'711</b>	<b>-179'753</b>	<b>4'081'958</b>
Autres charges financières	-562	-113	-674
Produits sur les placements en capitaux	318'149	63'728	381'877
Charges sur les placements en capitaux	-673'433	-134'896	-808'329
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	154'000	20'000	174'000
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>-201'846</b>	<b>-51'280</b>	<b>-253'126</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4'059'865</b>	<b>-231'033</b>	<b>3'828'832</b>

## Explications relatives au compte de résultat

## 1 Primes acquises pour propre compte

en CHF	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Primes brutes	36'959'143	-	36'959'143
Primes de réassurance	-729'675	-	-729'675
Primes rétroactives	-146'907	-	-146'907
Amortissement sur cotisations	-289'106	-	-289'106
Variation de la provision "Ducroire"	-61'000	-	-61'000
Contributions à la réduction des primes	5'550'720	-	5'550'720
Contribution à la promotion de la santé	-46'819	-	-46'819
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-5'550'720	-	-5'550'720
Autres produits d'exploitation	62'211	-	62'211
<b>Total</b>	<b>35'747'847</b>	<b>-</b>	<b>35'747'847</b>

## 2 Charges de sinistres et prestations

en CHF	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-35'795'024	-	-35'795'024
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	4'899'718	-	4'899'718
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>-30'895'306</b>	<b>-</b>	<b>-30'895'306</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>-513'264</b>	<b>-</b>	<b>-513'264</b>
<b>Part des prestations des réassureurs</b>	<b>1'425'878</b>	<b>-</b>	<b>1'425'878</b>
<b>Total</b>	<b>-29'982'693</b>	<b>-</b>	<b>-29'982'693</b>

## 3 Frais de gestion et d'administration

en CHF	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-1'756'100	-	-1'756'100
Frais de contentieux facturés	260'963	-	260'963
Autres frais administratifs	-162'503	-4'981	-157'522
<b>Total</b>	<b>-1'657'639</b>	<b>-4'981</b>	<b>-1'652'658</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Publicité et marketing	-81'997	-	-81'997
Commissions	-2'157	-	-2'157
Frais d'exploitation divers	-1'573'485	-4'981	-1'568'504
<b>Total</b>	<b>-1'657'639</b>	<b>-4'981</b>	<b>-1'652'658</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association). Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par AMB Assurances SA.

## 4 Résultats sur les capitaux par catégorie

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	198'235	-226'462	-28'227
Actions	73'989	-168'169	-94'180
Autres placements	109'652	-413'697	-304'045
<b>Total</b>	<b>381'877</b>	<b>-808'329</b>	<b>-426'452</b>

Résultats par catégorie  
en CHF

Obligations et autres titres à revenu fixe	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Intrêrêts	185'111	-	185'111
Bénéfices réalisés	-	-	-
Pertes réalisées	-14'835	-	-14'835
Bénéfices non réalisés	13'125	-	13'125
Pertes non réalisées	-211'449	-	-211'449
Charges sur capitaux	-179	-	-179
<b>Résultat</b>	<b>-28'227</b>	<b>-</b>	<b>-28'227</b>

Actions	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Dividendes	62'651	-	62'651
Bénéfices réalisés	4'263	-	4'263
Pertes réalisées	-4'230	-	-4'230
Bénéfices non réalisés	7'076	-	7'076
Pertes non réalisées	-163'491	-	-163'491
Charges sur capitaux	-449	-	-449
<b>Résultat</b>	<b>-94'180</b>	<b>-</b>	<b>-94'180</b>

Autres placements	2018	28.06.2017 - 31.12.2017	Variation
Produits	43'987	-	43'987
Bénéfices réalisés	40'659	-	40'659
Pertes réalisées	-39'181	-	-39'181
Bénéfices non réalisés	25'006	-	25'006
Pertes non réalisées	-348'474	-	-348'474
Charges sur capitaux	-26'042	-	-26'042
<b>Résultat</b>	<b>-304'045</b>	<b>-</b>	<b>-304'045</b>

## Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux  
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2018	Valeur de marché au 31.12.2017	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe	12'557'471	-	12'557'471
Actions	1'589'085	-	1'589'085
Liquidités	836'717	-	836'717
Placements collectifs	3'843'402	-	3'843'402
Instruments financiers dérivés	6'271	-	6'271
Prêts	200'000	-	200'000
Autres placements	4'049'673	-	4'049'673
<b>Total</b>	<b>19'032'946</b>	<b>-</b>	<b>19'032'946</b>

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2018		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	365	-	365
Opérations à terme - couverture	USD	5'906	-	5'906
<b>Total</b>		<b>6'271</b>	<b>-</b>	<b>6'271</b>

Aucun instrument financier dérivé n'est ouvert au 31.12.2017.

6 Comptes de régularisation actif  
en CHF

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Intérêts courus	78'891	-	78'891
Primes à facturer	15'861	-	15'861
Commissions payées d'avance	2'630	-	2'630
Autres actifs transitoires	16'009	-	16'009
<b>Total</b>	<b>113'392</b>	<b>-</b>	<b>113'392</b>

7 Créances  
en CHF

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	2'441'467	-	2'441'467
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-354'000	-	-354'000
Créances envers des réassureurs (parties liées)	1'425'878	-	1'425'878
Subsides à recevoir	86'079	-	86'079
Impôts anticipés	38'829	-	38'829
Autres créances	48'454	-	48'454
<b>Total</b>	<b>3'686'707</b>	<b>-</b>	<b>3'686'707</b>

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques  
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2018	Attribution/ dissolution 2018	01.01.2018
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	8'630'000	2'860'000	11'490'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	90'000	-80'000	10'000
<b>Sous-total</b>	<b>8'720'000</b>	<b>2'780'000</b>	<b>11'500'000</b>
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance	-760'000	-70'000	-830'000
<b>Total</b>	<b>7'960'000</b>	<b>2'710'000</b>	<b>10'670'000</b>

Autres provisions techniques	31.12.2018	Attribution/ dissolution 2018	01.01.2018
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	-	1'000	1'000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1'000</b>	<b>1'000</b>

**Variation des provisions techniques****2'711'000**

## 9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.79%	n/a	
Placements de capitaux	19'032'946	-	19'032'946
Provision nécessaire	1'483'000	-	1'483'000
Provision au bilan	1'483'000	-	1'483'000

## 10 Comptes de régularisation passif

en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Compensation des risques à payer	66'533	-	66'533
Commissions à payer	67	-	67
Autres passifs transitoires	206'072	1'890	204'182
<b>Total</b>	<b>272'672</b>	<b>1'890</b>	<b>270'782</b>

## 11 Dettes

en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	16'593	-	16'593
Primes encaissées d'avance	1'901'425	-	1'901'425
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	1'973'514	-	1'973'514
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	729'675	-	729'675
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	294'030	-	294'030
Subsides	9'244	-	9'244
<b>Total</b>	<b>4'924'480</b>	<b>-</b>	<b>4'924'480</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association).

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 29 avril 2019.

### Engagements conditionnels

AMB Assurances SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que la Fondation AMB a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association) : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2018
Perte reportée	-5'171
Résultat de l'exercice	3'828'832
<b>Résultat disponible</b>	<b>3'823'661</b>
./. Attribution à la réserve générale	-50'000
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-4'004'694
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	231'033
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>



A l'Assemblée générale de  
**AMB Assurances SA, Bagnes**

Lausanne, le 29 avril 2019

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'AMB Assurances SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Autre information

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un contrôle restreint.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**AMB Assurances SA**  
Route de Verbier 13 – 1934 Le Châble



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA  
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie